

- Développement du télé suivi des effets secondaires des traitements systémiques du cancer en région Centre Val de Loire (CVL).
- Stratégie décennale cancer - Feuille de route régionale 2022-2025.

# PROM \_\_\_\_\_

Patient Reported Outcome Measurement

## I-Introduction

Les PROs (*Patient Reported Outcome*) sont tous les éléments de santé (symptômes, état fonctionnel, bien être psychologique et émotionnel) rapportés par un patient indépendamment de toute interprétation médicale.

Les PROMs sont les instruments (le plus souvent numériques) permettant le recueil de ces données. Leur utilisation se développe et est en passe d'être **incontournable en phase active des traitements du cancer** où elle a montré un impact positif en termes de communication, satisfaction, adhérence au traitement, contrôle des symptômes, qualité de vie, hospitalisation urgente, ré-hospitalisation et survie.

L'ESMO a publié récemment des **recommandations de bonnes pratiques concernant l'utilisation des PROMs** (<https://doi.org/10.1016/j.annonc.2022.04.007>).

En France le décret paru au Journal officiel le 31 décembre 2022 fait entrer la prise en charge des activités de télésurveillance médicale dans le droit commun. [Décret n° 2022-1767 du 30 décembre 2022 relatif à la prise en charge et au remboursement des activités de télésurveillance médicale - Légifrance](#) ([legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)).

L'Antenne d'OncoGériatrie (AOG) a réalisé en CVL, en 2021-2022, une **étude prospective multicentrique montrant la faisabilité** de l'utilisation d'un PROM de déclaration des effets secondaires des traitements systémiques du cancer chez les patients âgés mais aussi ses limites essentiellement liées à la barrière technologique elle-même associée à une catégorie socio-professionnelle (CSP) plus basse, un mauvais état général, une perte d'autonomie ou encore à des troubles cognitifs ou dépressifs.

Dans ce contexte l'Agence Régionale de Santé (ARS CVL) a missionné l'AOG CVL et Oncocentre pour 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022 pour **« contribuer à la diffusion du suivi connecté des effets secondaires des traitements systémiques médicamenteux du cancer »**

Pour cette mission, l'AOG et Oncocentre ont élaboré le projet suivant :

## II-Projet

L'**objectif global** est d'offrir, à terme, à l'ensemble des patients recevant un traitement systémique du cancer en CVL, l'accès à un PROM de qualité pris en charge par l'assurance maladie.

La dimension régionale du projet, porté par l'AOG et Oncocentre, inclut la nécessité d'une interconnexion entre les rapports et alertes générés par le PROM et le Dossier Communiquant en Cancérologie (DCC) régional du patient aux fins de traçabilité et d'évaluation mais aussi de limitation du nombre de dossiers patients générés par les outils connectés. Cette nécessité pose la question du choix d'un PROM commun unique pour l'ensemble des établissements de santé autorisés ou associés au traitement des cancers (ES) sous-tendue par la création d'un seul **connecteur PROM/DCC**.

Compte tenu des difficultés techniques, organisationnelles et de ressources humaines prévisibles, **la première phase du projet vise à implémenter le dispositif** dans quelques ES qui répondront à un appel à projet (AAP) selon un cahier des charges précis. Les ES ayant déjà une expérience des PROMs seront particulièrement

sollicités. Le choix du PROM et sa prise en charge financière par l'assurance maladie n'étant pas assurés à ce jour, l'interconnexion avec le DCC ne fera pas partie de l'implémentation initiale mais fera l'objet d'une condition obligatoire dans le choix du PROM retenu ultérieurement pour l'ensemble de la région par l'ARS et Oncocentre.

### **Cahier des charges AAP « Développement PROM » :**

L'objectif du projet n'est pas de valider l'utilité des PROMs mais de mettre en place de façon coordonnée et progressive en CVL l'utilisation des PROMs, de s'assurer du respect des règles assurant la qualité et la sécurité de leur utilisation, d'évaluer la faisabilité en population de leur utilisation et d'évaluer la satisfaction des équipes.

Le PROM sera choisi par l'ES à partir de l'offre des différents PROMs disponibles actuellement en France. En bref le choix du PROM doit se porter sur un système ayant fait la preuve de son utilité et être éligible à une prise en charge financière par l'assurance maladie (décret du 30 décembre 2022) garantissant sa conformité avec l'ensemble des recommandations et règlements en vigueur. La mise à disposition sans frais du PROM pendant la durée de la phase expérimentale (6 mois), la capacité de l'éditeur à modifier l'utilisation du PROM à la demande dans le cadre du développement pour faciliter l'utilisation, l'existence d'un module vidéo, destiné au patient, de formation technique initiale à l'utilisation du PROM sont des éléments qualitatifs importants.

L'ES proposera un projet d'équipe incluant l'ensemble du personnel médical et para médical ainsi que la direction de l'établissement. Ce projet tient compte des barrières ou freins propres à l'établissement de santé et/ou aux patients, des besoins réels de l'établissement et des patients et des modalités d'utilisation du PROM. Il doit inclure la formation des professionnels qui collectent et interprètent les données, prévoir l'organisation du circuit de ces données ainsi que le rôle et les responsabilités des personnels (préférentiellement IDE ou IPA) dans la collection et l'interprétation des données et des interventions qui en découlent. L'application des recommandations de l'ESMO dans ce projet sera particulièrement regardée de même que l'implication d'une IDE ou IPA ou IDEC de l'ES et l'existence de liens ville-hôpital (pharmacien, médecin traitant, DAC) dans le cadre plus général des soins de support en oncologie.

L'ES s'engage, pour ce projet dont la durée sera de 6 mois :

1. à réaliser une « **Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) PROM** » pour tous les patients devant recevoir un traitement systémique du cancer. Celle-ci sera réalisée au mieux lors d'une consultation dédiée et comportera :
  - a. **une explication au patient de l'utilisation du PROM** utilisant la vidéo explicative de l'utilisation du PROM fournie par l'éditeur du logiciel et, si nécessaire, une mise en situation pratique.
  - b. **le recueil des informations patient dans le formulaire DCC.** Destiné à identifier un profil patient, ce questionnaire sera minimal pour ne pas alourdir le projet, mais pertinent pour analyser les facteurs associés au succès ou à l'échec du PROM. Administré à tous les patients devant recevoir un traitement systémique du cancer (éventuellement limité initialement aux traitements oraux), y compris ceux qui refuseraient d'utiliser le PROM il sera accessible en ligne (DCC). A la suite de l'étude FASTOCH, les éléments suivants seront retenus dans le questionnaire : âge, sexe, type de tumeur et de traitement, recours à des aidants naturels ou à des aidants professionnels (pharmacien, professionnels paramédicaux, DAC etc.), CSP, troubles de l'humeur et, pour les 75 ans et plus, G8 (score global et pour chaque item). L'inclusion ou la non inclusion seront renseignés dans le questionnaire de même que, le cas échéant, le motif de non inclusion (refus, barrière technologique, autre...).
2. à suivre les patients retenus dans le dispositif PROM selon les règles mises en place par l'ES et à mentionner, dans le questionnaire patient DCC si le patient inclus a ou non utilisé le PROM et, en cas d'échec son motif.
3. à renseigner un questionnaire simple de satisfaction des membres de l'équipe (utilisation pratique du PROM lui-même et gestion des rapports et alertes générés).

**Evaluation du projet :** Oncocentre et l'AOG s'engagent à réaliser une analyse du nombre et du pourcentage de patients inclus/non inclus par ES ainsi qu'une analyse succès/échec selon les items du profil patient.

**Financement.** La mise à disposition du PROM sera gratuite dans l'attente du financement par l'Assurance Maladie. S'agissant du développement d'une modification du suivi habituel des traitements anticancéreux une mise à disposition spécifique sera prévue, par Oncocentre/AOG, sous forme de temps de chargé de projet pendant la phase de développement initiale et par les ES, sous forme de temps paramédical (IPA, IDEC, IDE)

incluant le temps de recueil des indicateurs de (Fiche ETP, questionnaires de satisfaction, nombre et % de patients inclus) et le temps paramédical nécessaire à cette nouvelle modalité de suivi.

### **III-Suites de l'implémentation initiale**

1. Choix d'un PROM tenant compte des résultats du développement régional initial dans les ES participant, des règles nationales conditionnant la prise en charge par l'assurance maladie et de la possibilité de création d'un connecteur PROM/DCC en flux de données (et non pas en documents PDF).
2. Extension progressive du PROM à l'ensemble des ES avec connexion au DCC.

E Dorval pour l'AOG CVL et Oncocentre ; février 2023